



Code d'éthique des conseillers en génétique canadiens (2006)

Préambule

Les conseillers en génétique sont des professionnels de santé détenant une maîtrise en conseil génétique, ou une formation équivalente, et une compétence reconnue. Les conseillers en génétique qui travaillent ou qui ont été formés au Canada sont encouragés à faire partie de l'Association canadienne des conseillers en génétique, notre organisme professionnel reconnu, et à tenir à jour leur certification de l'ACCG. Les conseillers en génétique devraient agir de manière éthique dans toutes leurs relations professionnelles et être informés des lignes directrices ci-dessous ainsi que des principes sur lesquels elles sont fondées. Chaque conseiller en génétique a des responsabilités envers les patients, ses collègues, la société en général, et envers lui-même.

Introduction

Le Code d'éthique de l'ACCG a été écrit afin d'aider les conseillers en génétique à identifier les répercussions de leurs actions, aussi bien dans des circonstances professionnelles de routine, que dans des circonstances professionnelles plus exigeantes. Il est destiné à nous rappeler les principes de l'éthique médicale : la justice, l'autonomie, la bienfaisance et la non-malfaisance. Il est également destiné à susciter la confiance dans la profession du conseil génétique et dans son corps professionnel.

Ce Code souligne les normes de pratique minimum qu'on attend de la part de tout conseiller en génétique lorsqu'il interagit avec d'autres personnes. Ce document devrait être utilisé conjointement avec le *Champ de pratique*, son propre jugement critique professionnel, et être appliqué selon les lois canadiennes. Ce Code n'est pas destiné à remplacer la supervision et les indications données aux conseillers en génétique dans leur milieu de travail, que ce soit en hôpital, en université, en recherche et/ou dans des organismes privés. Lorsqu'une question éthique sérieuse est posée, un conseiller en génétique devrait s'adresser à ses superviseurs et/ou à un comité d'éthique institutionnel.

Les notions et attentes présentées ici proviennent de la littérature en éthique médicale et d'un sondage des membres de l'ACCG effectué en 2003-2004.

Patients

Les conseillers en génétique transmettent des informations cliniques et scientifiques complexes, de manière à ce que les personnes et les familles puissent s'adapter à de nouveaux diagnostics, faire des choix éclairés, et bénéficier des progrès dans le domaine de la génétique médicale. L'autonomie des patients et une offre de service dénuée de jugement sont primordiales.

- Un conseiller en génétique reconnaît et respecte la capacité des personnes et des familles à mettre en perspective les risques et les bénéfices des services offerts, et ainsi à prendre les décisions appropriées qui les concernent.
- Un conseiller en génétique soutient les individus dans leurs prises de décision ou les réfère à un collègue qui peut le faire.
- Un conseiller en génétique agira dans le meilleur intérêt de ses patients, défendra leurs intérêts, offrira un soutien clinique et psychologique approprié, et référera à d'autres professionnels si nécessaire.
- Un conseiller en génétique devrait s'assurer que les patients et leur famille donnent leur consentement éclairé de manière appropriée pour les procédures envisagées, les tests et la recherche.
- Les conseillers en génétique respecteront la confidentialité de leurs patients en conformité avec les règlements en vigueur en milieu médical et de recherche.
- Un conseiller en génétique traitera chacun de ses patients avec dignité et compassion.
- Les conseillers en génétique ont la responsabilité particulière de s'assurer que les patients vulnérables soient traités avec le soin requis.

Société

Les conseillers en génétique s'engagent à respecter les principes de justice et d'équité, et donc attachent une grande valeur à la diversité, au pluralisme et à l'objectif d'égalité d'accès aux services médicaux.

- Les conseillers en génétique devraient se tenir au fait des nouveaux développements dans leur champ d'expertise.
- Les conseillers en génétique participent à la conscientisation en ce qui a trait aux rôles des professionnels de génétique médicale par des activités telles que la participation à des équipes multi-disciplinaires, l'éducation du public, la participation au développement de politiques et aux consultations provinciales/nationales.
- Surtout, les conseillers en génétique devraient respecter toute personne, indépendamment de sa race, sa religion, sa foi, ses préférences sexuelles, son genre, ses capacités, ses origines socio-économiques ou son bagage génétique.

Collègues

Les conseillers en génétique assurent des services qui sont souvent coordonnés avec ceux d'autres professionnels de santé, et devront partager leur expertise, leurs connaissances et leurs opinions pertinentes avec leurs collègues.

- Les conseillers en génétique s'efforcent de représenter la profession et s'engagent à être une source d'informations génétiques fiables et validées par leurs pairs.
- Les conseillers en génétiques devraient promouvoir leurs compétences et leurs responsabilités au sein des membres de la communauté du conseil génétique.
- Les conseillers en génétique demanderont conseil à leurs collègues, à leurs superviseurs ou aux comités d'éthique, lorsque le comportement éthique ou clinique de leurs collègues les préoccupe.
- Dans leur poursuite de l'excellence professionnelle, les conseillers en génétique accordent de l'importance à la formation continue, la coopération et le mentorat vis-à-vis de leurs collègues généticiens et non-généticiens.

Soi-même

L'honnêteté et l'intégrité sont des éléments centraux de la bonne pratique du conseil génétique, quel que soit le milieu de travail.

- Les conseillers en génétique devraient travailler dans leur champ de pratique professionnel, et maintenir des standards élevés en matière d'habiletés de conseil, de pensée critique et d'analyse.
- Les conseillers en génétique devraient explorer les opportunités de formation continue.
- Les conseillers en génétique ont une responsabilité envers l'auto-évaluation et le maintien d'une pratique réflexive critique.
- Les conseillers en génétique accordent de l'importance à prendre soin d'eux-mêmes et encourageront leur propre bien-être, ainsi que celui de leurs collègues.
- Les conseillers en génétique devraient être attentifs à leurs propres limites et rester conscients de l'influence du contexte social sur les relations inter-personnelles.

Références

Bennett RL, Hampel HL, Mandell JB, Marks JH. Genetic counselors: translating genomic science into clinical practice. *J Clin Invest*. 2003 Nov;112(9):1274-9.

Beauchamp TL, Childress JF. Principles of biomedical ethics. 4ème éd. Oxford: Oxford University Press, 1994.

NSGC Code of Ethics. <http://www.nsgc.org/about/codeEthics.cfm>

Chris MacDonald, PhD. Guidance for Writing a Code of Ethics. <http://www.ethicsweb.ca/codes/coe3.htm>

Canadian Counselling Association. <http://www.ccacc.ca/french/documents/FCOEAPR07.pdf>